

Lettre Infos du SNUipp-FSU 66 du mardi 8 novembre 2022

La phrase de la semaine : « Le projet de budget entérine la suppression de 1 117 postes dans le primaire pour la rentrée 2023 [...] C'est dire si l'engagement du président de la République à faire de l'éducation la priorité du quinquennat a déjà du plomb dans l'aile ! »

Communiqué de presse du SNUipp-FSU, 14 octobre 2022

Sommaire :

- Ruptures conventionnelles
- Elections professionnelles
- Pétition 300 € pour toutes et tous maintenant : je signe !
- Les RIS du SNUipp-FSU 66
- Université d'automne du SNUipp-FSU : une réussite !
- Infos administratives
- Adhérer au SNUipp-FSU



Ruptures conventionnelles : le DASEN veut les limiter !



Alors que le dispositif de demande de rupture conventionnelle est géré par des textes réglementaires, notre hiérarchie se permet de publier un cadre plus strict.

Il faudrait en effet respecter certaines dates pour faire sa demande et ne pouvoir demander un départ que pour la rentrée suivante ...

Quand notre hiérarchie se rend compte que de nombreux enseignants souhaitent quitter le métier, au lieu d'améliorer les conditions de travail, elle met tout en œuvre pour empêcher les départs ... Un bien bel exemple de gestion des ressources humaines !

Un peu comme si on relevait le taux d'alcoolémie pour avoir moins d'accidents dus à l'alcool ...

Le SNUipp-FSU intervient immédiatement pour demander des explications et faire modifier cette circulaire qui ne respecte pas les textes réglementaires !

Nous vous engageons à formuler vos demandes et fixer votre date de départ aux moments de l'année qui vous conviennent !

N'hésitez pas à contacter les représentants du SNUipp-FSU 66 pour tout accompagnement sur ce sujet.

[Circulaire du DASEN des P.O à lire ici.](#)

Elections professionnelles 2022



Du 1^{er} au 8 décembre, vous aurez à désigner vos représentants pour les 4 années à venir.

[Retrouvez ici notre première vidéo sur la CAPD.](#)

Voter pour le SNUipp-FSU 66, c'est renforcer le syndicat majoritaire qui vous défend pour tous vos recours !

300 € tout de suite pour toutes et tous !



La pétition pour nos salaires lancée le 14 octobre dernier a déjà récolté plus de 38 000 signatures !

Annoncées par le ministre, les discussions sur les salaires ont commencé et vont se terminer le 16 novembre.

Le 16 novembre, nous déposerons les signatures sur le bureau du ministre !

Pour le SNUipp-FSU, la première étape c'est 300 euros nets pour toutes et tous, sans compensation et sous forme indiciaire.

[Signez massivement cette pétition en cliquant ici !](#)

Les Réunions d'Infos Syndicales du SNUipp-FSU 66



Retrouvez toutes les explications sur la participation aux RIS sur notre site Internet en cliquant [ici](#).

Après les réunions déjà organisées à Elne, Thuir, Canohès (spéciale retraites), Perpignan V. Hugo et Perpignan L. Massé, participez aux RIS suivantes :

- Mardi 8 novembre à partir de 17h30 : Prades, école élémentaire Jean Clerc
- Jeudi 17 novembre à partir de 17h30 : Cabestany, centre culturel Jean Ferrat

- Mardi 22 novembre à partir de 17h30 : *Toulouges*
- Mardi 22 novembre à partir de 17h30 : *Argelès, école élémentaire Curie Pasteur*
- Jeudi 24 novembre à partir de 17h30 : *Céret, école maternelle Joan Miró*
- Mardi 29 novembre à partir de 17h30 : *Perpignan*

Université d'automne du SNUipp-FSU : encore une réussite !



Cette 21^{ème} Université d'automne du SNUipp-FSU a encore rencontré un franc succès, avec l'équipe du SNUipp-FSU 66 qui a assuré l'organisation de cet événement national.

Retour sur les conférences [en cliquant ici](#).

Trois conférences sont encore à voir et à revoir, sur notre page Facebook :

- [Quels « fondamentaux » pour quelle culture commune, dans une école démocratique et émancipatrice ? Jacques Bernardin.](#)

- [La table ronde littérature jeunesse.](#)

Comment font-ils pour créer des histoires ? Rencontre avec des éditeurs et des auteurs de littérature de jeunesse : **Nathalie Brisac** et **Rascal** (L'école des loisirs), **Alain Serres**, **Aurélia Fronty** et **Laurent Corvaisier** (Rue du monde).

- **Philippe Meirieu**, le grand témoin, qui a clôturé cette université d'automne 2022. [Retrouvez son intervention ici.](#)

Les informations administratives



Perpignan.

Postes adaptés rentrée 2023

Attention ! L'administration a publié de nouveaux documents !

Pour demander à être nommé sur un poste adapté ou une prolongation sur un poste adapté, demande à effectuer **avant le jeudi 10 novembre 2022**. Le dossier complet est à envoyer au service de la DRHE, à la DSDEN de

[Consultez la circulaire et téléchargez le dossier en cliquant ici.](#)

Cumul d'activités

La note de service et le dossier de demande sont à retrouver sur notre site Internet [en cliquant ici](#).

Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1er degré spécialisés pour la rentrée d'août 2023

Attention ! Dossier à télécharger et à déposer en ligne **du 15 novembre 2022 au 2 décembre 2022 minuit**, heure de Paris, après l'avoir fait viser par l'IEN et le DASEN. [Infos sur le B.O ici.](#)

Circulaire habilitation bilingue catalan pour le mouvement de la rentrée 2023

La note de service est parue, avec la fiche de candidature à transmettre à son IEN pour le 2 décembre 2022 !

[Tous les documents sont à télécharger sur notre site Internet ici.](#)

Permutations nationales

Vœux du 16 novembre au 7 décembre. Attention, dispositions particulières pour les demandes au titre du handicap. [Plus d'infos ici.](#)

Adhérer au SNUipp-FSU 66 dès maintenant



- Parce qu'un jour, les collègues du SNUipp-FSU 66 vous ont donné **une info**, un conseil, **vous ont accompagné.e** lors **d'une audience**, ont soutenu **vos démarches** auprès de l'administration.
- Et parce qu'un jour, **d'autres collègues** en auront peut-être besoin.
- Parce que **vos représentant.e.s** du **SNUipp-FSU 66** sont des collègues qui partagent les mêmes interrogations que vous.
- Parce que vous pensez que le SNUipp-FSU 66 a besoin d'être renforcé pour **défendre le service public d'éducation** en toute indépendance grâce aux seules cotisations de ses adhérent.e.s.
- Parce que le SNUipp-FSU, c'est un syndicalisme de **propositions** mais aussi qui sait **(se)mobiliser**.
- Parce que comme d'autres droits, **le droit syndical** n'est jamais définitivement acquis et qu'il mérite d'être préservé.

Parce que vous pensez qu'ensemble on est plus forts, rejoignez-nous !

Pour enlever dès maintenant une tâche de la liste des choses à faire à la rentrée, adhérez dès maintenant au SNUipp-FSU 66 pour 2022/2023 !

Plus nombreux et nombreuses, plus fort.es ! **Vous comptez sur nous, nous comptons sur vous !**
Je renforce le collectif du premier syndicat des écoles au niveau national ainsi que dans les Pyrénées-Orientales !

[👉 Pour ces raisons et bien d'autres, rejoignez le SNUipp-FSU 66 pour 2022-2023 !](#)

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le **SNUipp-FSU 66**, c'est une équipe de 10 militant-es, collègues enseignant.es dans le département et en Andorre, déchargé-es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils et elles l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour

accompagner des collègues convoqué-es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du **SNUipp-FSU 66**, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué-es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [← ICI](#)



*Je
vote*

Pour nous suivre et nous contacter:

E-mail : snu66@snuipp.fr

Site internet du 66: <http://66.snuipp.fr/>

Site internet national : SNUipp-FSU National: <http://www.snuipp.fr>

Adresse: 18, rue Antoine Condorcet 66000 Perpignan

Permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h, le mercredi matin de 9h à 12h

Téléphone: 04.68.50.78.44

 [snuippfsu66](#)  [@snuipp66](#)  [SNUipp-FSU 66](#)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD